



DEMANDE D'ADHESION A L'ASSOCIATION « HARMONIA SACRA »

ANNEE 2017

Je soussigné(e).....

Demeurant :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

@mail :@.....

souhaite adhérer à l'association « Harmonia Sacra » pour l'année 2017 en m'acquittant de ma cotisation :

- Membre : 2 € (deux euros).
- Membre « Soutien » : à partir de 10 € (dix euros). Un reçu fiscal vous sera envoyé.
- Membre « Donateur » : à partir de 100 € (cent euros). Un reçu fiscal vous sera envoyé.
- Membre « Mécène » : à partir de 1000 € (mille euros). Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Si je souhaite adhérer avec mon (ma) conjoint(e), je coche simplement la case ci-contre :

- Le montant de la cotisation reste inchangé.

Par le présent document, je déclare adhérer à l'objet de l'association et à ses statuts. J'ai bien noté que selon les statuts, mon adhésion devait être validée par le Conseil d'Administration.

Fait à, le

Signature(s) :

(signature du conjoint obligatoire si l'adhésion se fait en couple)

Coupon à renvoyer à :
Harmonia Sacra, 1 rue Emile Durieux, 59300 Valenciennes

Note aux membres de l'association « Les Amis d'Harmonia Sacra »

Tous les « Amis » sont invités à l'assemblée générale d'Harmonia Sacra. Vous pourrez ainsi être informés de toute l'actualité passée et à venir de l'ensemble baroque !

Rappel : pourquoi existe-t-il deux associations ?

L'association des « Amis d'Harmonia Sacra » a pour vocation de faire vivre le cercle des amis, de lui proposer des activités et avantages qui lui sont propres, mais aussi de mener des actions de soutien aux projets de l'ensemble en toute liberté. La vie associative y est riche et conviviale !

L'association « Harmonia Sacra » est toute entière consacrée à la gestion de l'ensemble baroque Harmonia Sacra et l'ensemble de ses activités artistiques et culturelles. Si la convivialité reste dans son ADN, son rythme de travail pour les membres est beaucoup plus soutenu et son exigence professionnelle.

Ces deux structures, bien évidemment complémentaires, permettent ainsi à chaque sympathisant ou bénévole de s'engager selon son degré d'investissement et ses envies.

Pourquoi adhérer à l'association « Harmonia Sacra » ? Dans quels cas ?

- Parce que vous souhaitez vous engager de manière plus importante dans notre quotidien, moralement ou physiquement (présences hebdomadaires au bureau, régie tout au long de la saison, mécénat, aide administrative, réseau, etc.).
- Être membre, c'est avoir droit de vote lors de l'assemblée générale. En raison de ses statuts, l'association a besoin d'un engagement réel de ses membres, notamment par leur présence (ou représentativité) lors de l'assemblée générale.
- Pour bénéficier d'un reçu fiscal (pour tout don et soutien financier). Ce qui n'est pas possible pour l'instant dans l'association des « Amis d'Harmonia Sacra ».

Un membre des « Amis d'Harmonia Sacra » peut donc tout à fait adhérer également à l'association « Harmonia Sacra ». C'est pour cela que la cotisation est symbolique (2 €).

Les avantages sont-ils différents ?

Les membres « Soutien », « Donateur » et « Mécène » bénéficient à minima des mêmes avantages qu'un « Amis d'Harmonia Sacra ». Il reçoit les mêmes supports d'informations (Newsletter, brochure du festival, etc.).

Quel que soit votre soutien, il est très précieux : MERCI !

Pour votre information, l'assemblée générale des « Amis d'Harmonia Sacra » a toujours lieu plus tard dans l'année (en février ou mars).

POUVOIR

Je soussigné(e).....,
membre de l'association Harmonia Sacra, à jour dans ma cotisation, donne pouvoir à

M./Mme..... pour me représenter à l'Assemblée Générale qui se tiendra à Valenciennes le samedi 28 janvier 2017 à 15h à l'Espace Bertholin, 21 rue Abel de Pujol. En conséquence, il ou elle pourra prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à, le

Signature :